



Compte-rendu du CTL du 25 juin

Ordre du jour:

- Plan de Continuité d'Activité (PCA) et Plan de Reprise d'Activité (PRA)
- Transfert du paiement des impôts et titres aux buralistes
- Formation professionnelle

Sur le vol des congés:

La direction a commencé la séance en annonçant que les arrêts-maladie ne seront pas décomptés dans le prorata des périodes prévues pour le vol des congés et RTT de l'ordonnance du 15 avril.

FO a condamné cette décision très récente de la DG, en contradiction avec l'article 5 de l'ordonnance.

Sur la prime:

La direction a annoncé que la prime sera versée sur la paye de juillet. La direction s'est engagée à donner tous les critères d'attribution de cette prime dans les 10 jours.

Le PCA et le PRA:

FO a noté que le PCA a été à géométrie variable, comme nous l'avons déjà écrit lors des compte-rendus des audio-conférences.

La DG a étendu le PCA par 2 fois:

- le 24 mars pour soutenir le marché immobilier et les entreprises (ouverture des SPF et des SDE)
- le 16 avril pour la campagne IR.

FO a dénoncé ces 2 extensions car:

- la santé des agents pendant cette période de crise sanitaire aurait dû passer avant le soutien au marché immobilier et les formalités des entreprises
- la campagne IR s'est déroulée dans des conditions désastreuses, à cause du confinement. Nous pensons que cette campagne aurait dû être reportée.

Par ailleurs, alors qu'il n'y a eu ni test, ni masque, ni gants, pendant des semaines, la direction a parfois étendu les missions « *prioritaires* » à des missions dites « *indispensables* » ou des missions dites « *essentiels* », indépendamment des 2 extensions officielles. En conséquence, le nombre d'agents en présentiel n'a cessé d'augmenter jusqu'au dé-confinement, malgré l'absence de protection: 2 masques par agents en présentiel ont été distribués à partir du lundi 20 avril, soit plus d'un mois après le confinement.

FO considère toujours que la protection et la santé des agents doivent être la priorité, comme nous l'avons exprimé dans notre communiqué du 30 avril.

Rappelons que nous ne sommes pas à l'abri d'une 2ème vague pandémique.

Buralistes:

La direction a annoncé la généralisation du paiement en numéraire et par carte bancaire chez les buralistes à compter 26 août 2020.

C'est une nouvelle forme de privatisation du recouvrement de l'impôt et des titres, après la mise en place du PAS.

En répondant à une question de FO, la direction a également annoncé que les régies de la Ville de Paris

ne verseront plus leurs espèces aux guichets des Finances Publiques, c'est-à-dire à la caisse des SIP, mais à la Poste à partir d'avril 2021.

C'est une manière de retirer des missions aux Comptables publics. C'est une manière d'entamer leur statut et leurs prérogatives.

Sous prétexte que cette fonction serait « à faible valeur ajoutée », la DG continue à priver les comptables publics d'une mission primordiale: la manipulation des deniers publics.

Formation professionnelle:

FO est intervenu pour condamner le CPF et le développement de l'e-formation.

Le CPF est intégré dans le Compte Personnel d'Activité (CPA), instauré par la loi El Khomri.

Le CPA a pour vocation de rassembler tous les droits sociaux (congés, chômage, maladie, formation etc....) en un panier individuel, qui transforme tous les droits en points.

Actuellement, le CPF est surtout utilisé pour préparer des concours acceptés par la DG, c'est-à-dire les concours des Finances. Beaucoup d'autres projets sont refusés.

FO refuse l'e-formation, car ce type de formation est inadapté aux surcharges de travail actuelles. Le pourcentage d'e-formations abandonnées le montre.

Par ailleurs, nous considérons qu'un cadre collectif en présentiel est le meilleur moyen d'apprendre et de favoriser l'apprentissage.

En conséquence, FO s'est abstenu sur ce point.

Questions diverses:

FO a demandé quelles sont les consignes à la fermeture des SIP pour éviter les attroupements et éviter de faire rentrer les contribuables alors que les salles d'attente sont interdites au public jusqu'à nouvel ordre.

La réponse a été sans ambiguïté: un des vigiles doit se mettre au bout de la file d'attente sur le trottoir pour indiquer aux contribuables de revenir le lendemain.

FO est intervenu pour signaler qu'un chef de service empêche certains agents de réaliser des crédits d'heures pour prendre des récupérations.

La direction a pris note sans rien dire.

FO a également demandé si les climatisations des sites parisiens, pour ceux qui en possèdent, fonctionnent bien avec de l'air non recyclé, conformément à la note du 23 juin.

La direction a répondu que toutes les climatisations existantes sont conformes.

SFACT :

La direction a déclaré que le site Bédier est maintenant ouvert. Les agents du SFACT peuvent revenir en présentiel sur la base du volontariat. Il n'y a pas de contrainte. L'objectif est que tous les agents reviennent au 1er septembre.

Le responsable du SFACT a adressé un message très récent en ce sens aux agents.

E-contacts :

La direction a déclaré qu'elle n'a jamais donné de consigne pour que les e-contacts, après un apurement manuel, soient tirés sur papier pour être traités par les secteurs.